

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Energies-propres-la-France-relance,037.html>

Energies propres : la France relance ses recherches

- Consommer responsable -



Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2005

Description :

L'augmentation du prix du pétrole arrive à point nommé pour les laboratoires de recherche sur les énergies non fossiles. Jusqu'alors tirée par l'enjeu de l'effet de serre, la réflexion autour de la consommation énergétique de demain trouve un nouvel allié. Le quotidien économique "Les Echos" (06/09/2005) revient sur plusieurs initiatives qui promettent une relance des recherches sur les énergies propres...

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

« C'est le moment de revenir au bon vieux slogan « on n'a pas de pétrole mais on a des idées » » se frotte les mains Laurent Turpin, l'expert « énergies » de la nouvelle [Agence nationale de recherche, ANR](#). L'augmentation du prix du pétrole ne mécontente pas tout le monde. Elle arrive même à point nommé pour les laboratoires de recherche sur les énergies non fossiles. Jusqu'ici tirée par l'enjeu de l'effet de serre, la lutte contre la consommation énergétique trouve un nouvel allié.

C'est une opportunité pour la France, à la traîne depuis des années sur ces recherches. La relative mobilisation décrétée par le gouvernement intervient au moment idéal où les initiatives publiques et privées foisonnent. L'Agence nationale de recherche va annoncer sa sélection des projets qu'elle financera dans sept domaines à hauteur de plus de 70 millions d'euros, une enveloppe initiale qui devrait grimper dans les années à venir. L'Agence de l'innovation industrielle prépare pour sa part une programmation qui fera une place de choix à cette thématique. Quant aux [pôles de compétitivité](#), plusieurs d'entre eux devraient se mobiliser, que ce soit celui qui est consacré à « l'utilisation non alimentaire des produits agricoles » visité mardi dernier par le chef de l'Etat (Champagne-Picardie) jusqu'à celui qui est dédié aux énergies renouvelables (Languedoc, Rhône-Alpes).

Depuis quatre ou cinq ans, l'Etat a dépensé, via l'[Ademe](#), 30 millions d'euros dans les études non nucléaires. En 2005, ce montant a bondi à 90 millions grâce au programme « voiture propre » lancé en 2004 par le gouvernement Raffarin, qui sera reconduit dans les années à venir grâce aux 100 millions annoncés par Dominique de Villepin.

« Faire de la pêche au filet »

Au [ministère de la Recherche](#), on confirme qu'il sera plus simple de pousser les actions de recherche sur les alternatives au pétrole, en particulier vis-à-vis de Bercy. Reste que de cette mobilisation devra émerger une stratégie. Car l'approche française ne dévie pas des rails posés par les [rapports Chambolle et Gagnepain](#), les deux bréviaires qui esquissent notre avenir énergétique partagé entre l'inévitable tropisme nucléaire national, la gestion durable du pétrole (à travers la maîtrise de la chaîne du CO2) et l'émergence des énergies renouvelables.

D'après François Moisan, directeur scientifique de l'Ademe, le renchérissement du pétrole n'est pas de nature à modifier cette stratégie de long terme mais il facilitera le financement de technologies jusqu'alors peu soutenues comme le photovoltaïque. Cette filière pourrait connaître un essor en France avec l'inauguration de l'[Institut Ines \(Institut national de l'énergie solaire\)](#) de Chambéry, en octobre. En jeu, le sauvetage du seul producteur français de cellules, Photowatt.

Alain Bugat, responsable du [Commissariat à l'énergie atomique](#), plaide de son côté pour un renforcement de la recherche autour des biocarburants, seule parade au bond du cours du pétrole à court terme, en particulier les études sur la gazéification de la biomasse. Une opinion partagée par la présidente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Michèle Pappalardo, pour qui certains biocarburants comme le diester seraient compétitifs à 65 dollars le baril.

Au-delà de ces stratégies classiques, Laurent Turpin plaide davantage pour une nouvelle approche « du bas vers le haut ». « L'ANR va faire de la pêche au filet. Il y a plein d'excellentes idées novatrices dans les laboratoires qui sont peu connues. » A travers ses appels d'offres, l'agence espère nourrir une analyse prospective, en particulier dans le domaine des biotechnologies alors que l'énergie a jusqu'alors surtout mobilisé les disciplines « dures » de la physique.

Construire des écobâtiments

Pour illustrer les deux étages de la stratégie française qui se profile, le cas de la consommation des bâtiments est flagrant. Pour certains, cette problématique n'attend pas tant une réponse technologique qu'une solution industrielle.

Pour François Moisan, la construction d'écobâtiments est déjà possible mais elle bute sur l'inexpérience du monde du BTP. Et de citer le bon exemple de la société suisse [Minergie](#), en mesure de concevoir des maisons économes consommant 50 kW/m². D'autres acteurs estiment qu'il reste des paris à relever, notamment la maison à énergie positive qui produit plus qu'elle ne consomme. Stimulé en France par le [CSTB](#), cet effort de recherche engage plusieurs projets et une fondation d'entreprise avec [EDF](#), Lafarge, Arcelor, etc. Il s'agit de parfaire l'isolation des bâtiments, les doter de capteurs d'énergies renouvelables et de concevoir des systèmes de climatisation et d'éclairage intelligents. EDF pousse également la recherche sur les réseaux d'énergie amenés à évoluer.

En revanche, le cours du pétrole ne devrait pas bouleverser les grands programmes fédérateurs inscrits à long terme. C'est le cas de la recherche nucléaire, qui n'a pas à gagner de ce bond pétrolier. Tout juste la filière rappelle-t-elle opportunément que les prévisions du prix de l'uranium n'anticipent qu'une légère croissance du cours du minerai et un épuisement des ressources en 2150. Pour le reste, le gouvernement avait prévu l'intensification des recherches sur la prochaine génération de réacteurs à haute température. Le programme génération IV touchera 65 millions d'euros par an vers 2008, contre 30 millions jusqu'alors. Même constat pour le programme hydrogène européen auquel participent de nombreux acteurs français. Une coentreprise devrait voir le jour et bénéficier de 250 millions d'euros par an.

> Pour en savoir plus

Pour être complet sur ce dossier, notons que le premier ministre Dominique de Villepin a annoncé la semaine dernière un nouveau relèvement du crédit d'impôt accordé pour l'achat d'un équipement utilisant une énergie renouvelable. L'Etat prendra à sa charge la moitié de la dépense pour l'achat d'équipements fondés sur les énergies renouvelables comme le chauffe-eau solaire a-t-il déclaré.

Le crédit d'impôt, fixé depuis le 1er janvier dernier à 40% du coût d'acquisition TTC, passe ainsi à 50% pour l'occupant d'un logement neuf ou ancien (propriétaire ou locataire).

Quant à la liste des équipements visés, elle reste inchangée : capteurs solaires pour l'eau chaude et le chauffage, petite éolienne, chauffage au bois, foyers fermés et inserts, petite hydroélectricité, pompes à chaleur géothermales air/eau, équipements de fourniture d'électricité et de chauffage à partir de bois, déchets et "autres biomasses.

L'Agence de l'innovation industrielle :

Le décret créant l'Agence de l'innovation industrielle a été publié lundi 29 août 2005 au Journal officiel.

Cette Agence a pour mission de susciter, sélectionner et financer des grands programmes d'innovation industrielle. Elle fait suite aux recommandations du rapport Beffa présenté en janvier 2005. Elle sera dotée cette année d'un milliard d'euros.

Cette agence fait partie du nouveau dispositif de soutien à l'innovation installé en 2005, aux côtés de la société anonyme OSÉO anvar et de l'Agence nationale de la recherche. OSÉO anvar a pour but d'aider au développement de l'innovation des petites et moyennes entreprises. Quant à l'Agence nationale de la recherche, elle est chargée de soutenir les recherches fondamentale et appliquée et de contribuer au transfert des résultats de la recherche publique vers les entreprises. Les 3 agences ainsi créées participent au financement des pôles de compétitivité définis en juillet 2005 dans le but de relancer l'innovation industrielle.

[> Décret n° 2005-1021 du 25 août 2005 relatif à l'Agence de l'innovation industrielle](#)

L'INES (Institut national de l'énergie solaire) :

L'INES a été créé en 2002 sous la forme d'une association ayant pour mission de mettre sur pied ce projet, tant dans ses contenus que dans ses partenariats. Ses membres fondateurs sont : le Conseil général de la Savoie, la Région Rhône Alpes et l'ADEME. L'INES veut répondre au besoin du marché français par : un support au développement du solaire en France , une aide à l'innovation des industriels en soutien à la recherche appliquée et une crédibilisation des filières, par un pôle démonstration des technologies solaires.

[> Le site Internet de l'INES](#)

Le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) :

Créé en 1947, le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère du Logement, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction.

Quatre métiers et huit départements structurent son activité : la recherche, la consultance, l'évaluation et la diffusion du savoir. Associés à ses domaines d'expertise, ils lui permettent une approche globale du bâtiment élargie à son environnement urbain, aux services et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le CSTB réunit des experts des matériaux et techniques de construction, des équipements et de la sécurité, de la thermique, de l'acoustique, de l'aérodynamique, de l'éclairage, de l'environnement, de la santé, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'économie et de la sociologie. Il apporte son concours aux industriels, entrepreneurs, bureaux d'étude, architectes et maîtres d'ouvrage. Il assiste les pouvoirs publics pour la réglementation technique et la qualité de la construction.

[> Le site Internet du CSTB](#)